

HRW : « le prix à payer lorsque l'on dénonce les abus au Burundi »

Human Rights Watch, 13 octobre 2020 Les poursuites contre un ancien député remettent en question les espoirs de réforme au Burundi Les autorités devraient mettre fin à toutes les accusations pénales et détentions abusives. L'espoir de voir un nouveau président renverser le cycle répressif au Burundi semble de plus en plus mince.

La décision des autorités judiciaires burundaises de poursuivre un ancien membre du parlement indépendant connu pour être un fervent défenseur des droits humains vient s'ajouter à une série de signes préoccupants. Fabien Banciryano, qui représentait la province de Bubanza avant les élections de cette année, est mis en examen pour atteinte à la sécurité de l'État, dénonciation calomnieuse et rébellion. Le 2 octobre, un fonctionnaire administratif et une dizaine de policiers ont mis fin à une conférence de presse au domicile de Fabien Banciryano à Bujumbura et lui ont ordonné de se présenter à un centre de détention de la police connu sous le nom de Bureau spécial de recherche. Le 8 octobre, un juge de la cour d'appel de Ntahangwa a rejeté sa demande de libération provisoire et l'a officiellement en état d'arrestation. Il a été transféré à Mpimba, la prison centrale de Bujumbura, où il aurait été contraint de rester au soleil pendant au moins une heure en dépit de sa santé fragile, en guise de « punition ». En février, Fabien Banciryano a voté contre une loi qui visait à donner au président de l'époque Pierre Nkurunziza le titre officiel de « Guide suprême du patriotisme ». Il a fait valoir qu'il y a eu de nombreux meurtres ; des corps ont été retrouvés tandis que d'autres ont été enterrés après avoir été mutilés... [Pierre Nkurunziza] pourrait plutôt être jugé pour justice ». Le 7 octobre, Fabien Banciryano a adressé un courrier à la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) avançant qu'il était poursuivi pour ses prises de parole au Parlement protégées par la Constitution. Des poursuites contre Fabien Banciryano pour avoir appelé à ce que justice soit rendue pour les atteintes aux droits humains violeraient son droit à la liberté d'expression. Les procureurs devraient présenter des preuves irréfutables reliant les actes ou les déclarations de Fabien Banciryano aux accusations graves dont il fait l'objet et justifiant sa détention ou devraient le libérer sans condition. Dans le cas contraire, cette arrestation enverra un message d'intimidation glaçant aux politiciens tous azimuts. Le nouveau président du Burundi, Évariste Ndayishimiye, a prêté serment en juin après des élections contestées et après le décès inattendu de l'ancien président Pierre Nkurunziza plus tôt ce mois-ci. Depuis lors, la société civile burundaise a documenté près de 200 meurtres. La semaine dernière, le Burundi a rejeté la décision du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies de renouveler le mandat de la Commission enquêtrice des Nations Unies sur le Burundi, jugeant la décision politique. L'arrestation de Fabien Banciryano montre de manière saisissante le prix à payer lorsque l'on dénonce les abus au Burundi. Il est évident qu'une surveillance internationale est plus que jamais nécessaire. Lewis Mudge Directeur, Afrique centrale